



VILLE DE WIMILLE

DEPARTEMENT
du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne Nord-Est

Tél. 03.21.32.02.76
Fax 03.21.32.17.88

NOTE n° 6 A L'ATTENTION DES ELUS

dont le mandat a été prorogé et à ceux élus le 15 mars 2020

SUR LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Nos réf. : AL/JLG/MH
Dossier suivi par Morgan HENNION

Distribution de masques :

La CAB a reçu ce matin une partie de la commande. En conséquence son Président a décidé de donner priorité aux communes les plus importantes où la distribution y est considérée comme plus longue à mettre en œuvre. Pour Wimille, elle devrait donc se dérouler courant de semaine prochaine.

Cérémonie du 8 mai :

Le Préfet ayant finalement assoupli un peu sa position en autorisant un maximum de 5 personnes, elle se déroulera en présence du maire, d'un porte-drapeau, d'un représentant des anciens combattants et de deux musiciens.

Services à la population :

Malgré le déconfinement, l'accès aux services administratifs de la mairie demeure inchangé à savoir les usagers doivent appeler pour prendre RDV pour pénétrer dans les locaux.

Éducation :

La rentrée du 11 mai est repoussée au 18 mai, un arrêté municipal a été pris en ce sens. Cette décision a été prise collectivement par les 22 maires de l'agglomération pour éviter les situations disparates.

Ce délai supplémentaire permettra de peaufiner le travail entrepris entre tous les acteurs de l'école afin que la reprise s'effectue sans encombre et que toutes les recommandations nationales soient respectées (un document d'une cinquantaine de pages !).

Dès le 18 mai la garderie et la cantine sous forme de repas froid seront assurées mais pas le transport scolaire car les contraintes ne peuvent être solutionnées.

L'activité des agents communaux et leur protection a fait l'objet d'un important travail de la part du service et des élus.

Environnement :

La mise à disposition de bennes pour les déchets verts dans l'enceinte de la mairie qui a connu un franc succès est réitérée le 7 mai 2020. A partir du lundi 11 mai la déchetterie de Saint-Martin sera accessible uniquement pour les déchets verts. Celle de Saint-Léonard le sera pour tous les types de déchets habituellement acceptés.

L'entretien des massifs du terre-plein central de la rue L. Sergent s'est poursuivi. Ceux de la rue de Lozembrune ont été restaurés et la symphorine laissera la place à des vivaces pour un foisonnement de couleurs. Le terrain de football du stade Patoux a été scarifié.

L'APCO va être missionnée pour des opérations de nettoyage rue du Bon Secours et allée des Anciens Combattants.

Enfin le muret de la rue du presbytère est en cours de rénovation car il était très dégradé.

Travaux :

Les équipes techniques ont terminé le déménagement du mobilier actuel de la médiathèque du centre. Le cloisonnement est en cours. Suivront la peinture et les installations électriques et de réseau. Le mobilier non réutilisable par les services municipaux a été proposé aux associations.

Jeunesse :

Côté Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), ceux du mercredi ne sont toujours pas autorisés par la Direction Départementale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale (DDJCS).

La colonie de vacances reste en suspend avec une attente de retour de la part de la DDJCS de même que l'accueil de loisirs de juillet-août et l'opération « Nos Quartiers d'été ». Il en est de même pour l'ensemble des animations que nous pouvons proposer habituellement.

Médiathèque :

Le Premier Ministre ayant précisé qu'elles pouvaient ouvrir lundi prochain, celle de l'Espace Franck Lefebvre rouvrira mercredi, étant habituellement fermée les lundi et mardi. Une réservation des ouvrages sera à faire préalablement par mail ou téléphone et un rendez-vous sera donné pour venir les chercher.

Fonctionnement Municipal :

Ce lundi 11 l'ensemble des services va reprendre une activité « normale » et très majoritairement en présentiel suite à la déclaration de Monsieur le Premier Ministre la semaine dernière avec toutefois des contraintes pour certains services.

Bon week end
A Wimille, le 7 mai 2020

le Maire



Antoine Logié